

# MANIFESTE



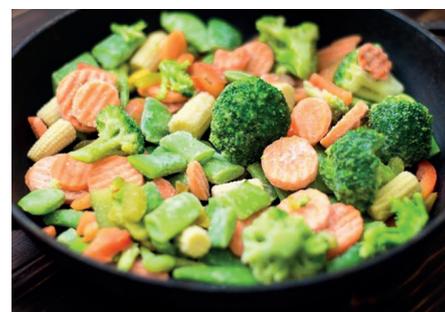
**UNiLet**  
Interprofession  
des légumes  
en conserve  
& surgelés



## FILIÈRE DES LÉGUMES EN CONSERVE ET SURGELÉS



## 8 MESURES POUR SAUVEGARDER LA FILIÈRE FRANÇAISE ET CONTRIBUER À LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE



La filière française des légumes transformés représente plusieurs milliers d'emplois, ancrés au cœur des territoires : **4 500 agriculteurs** et **5 500 collaborateurs** générant un chiffre d'affaires de plus d'1 milliard d'euros, avec **23 sites** de transformation.

La filière produit et transforme **1/3 des surfaces de légumes** cultivées en France. Des légumes de **saison** et de **plein champ**, qui respectent les cycles de la nature et constituent un **atout pour les sols agricoles**. Ces légumes sont mis en boîte ou surgelés immédiatement après la récolte, dans des usines proches des champs.

Pour les consommateurs, il s'agit d'un moyen **sain, pratique et responsable** d'accéder à l'**équilibre alimentaire et nutritionnel**, et d'éviter le gaspillage alimentaire.

Historiquement organisée selon le modèle de la **contractualisation entre organisations de producteurs et transformateurs**, la filière défend ce modèle qui permet de répondre à la demande du marché avec la juste quantité de produits de qualité, et aux agriculteurs d'anticiper leurs prix de vente dans une relation partenariale avec les entreprises.

La filière est fermement mobilisée pour assurer la **transition agroécologique** et s'engage à présent désormais dans une **démarche de responsabilité sociétale**, construite par les professionnels.

Ce fonctionnement exemplaire est aujourd'hui en grave **danger**. Son équilibre économique se dégrade depuis une dizaine d'années face à un processus de **déconstruction de valeur** : alors que la qualité n'a jamais faibli, l'inflation augmente beaucoup plus vite que les prix des légumes en conserve et surgelés, avec une **déflation** pouvant atteindre jusqu'à 25 % pour certains produits.

Parallèlement, la filière fait face à un **contexte de fragilisation sans précédent** de ses moyens de production, avec la disparition des solutions de protection des cultures : **99 %** des usages agronomiques majeurs sont aujourd'hui **menacés**.

Enfin, s'ajoutent les impacts croissants du **dérèglement climatique** sur les rendements et plus récemment la **hausse vertigineuse des coûts** de production. La filière, prise en ciseau, est en situation d'extrême **urgence**.

**À travers ces 8 mesures, les entreprises et agriculteurs de la filière des légumes en conserve et surgelés en appellent au soutien des pouvoirs publics et des élus pour relever leurs nombreux défis. Le travail collectif des professionnels a besoin d'être activement accompagné : la pérennité de la filière et sa contribution à la souveraineté alimentaire du pays, plus que jamais d'actualité, en dépendent.**

## 1 Assumer un discours propice à la création de valeur, indispensable à la pérennité de la filière française

- Ne pas faire de l'alimentation la variable d'ajustement du pouvoir d'achat des Français
- Condamner la déflation dont sont victimes les légumes transformés
- Valoriser le travail des acteurs de la filière et leur permettre de rester compétitifs
- Défendre la non-négociabilité des coûts de fabrication dans un cadre législatif complémentaire à EGalim 2

## 2 Valoriser la contribution essentielle de nos légumes à l'équilibre alimentaire des Français et pour la transition vers une assiette décarbonée

- Soutenir le développement de la consommation de légumes en lien avec les recommandations du PNNS
- Mettre en avant les qualités des légumes en conserve et surgelés dans le cadre des communications publiques : nutrition, proximité, fraîcheur, saisonnalité et facilité d'emploi
- Rappeler que dans l'assiette, après cuisson, les teneurs en vitamines, minéraux, antioxydants, fibres, sont les mêmes, quels que soient les procédés de préparation à partir de légumes frais, ou prêts à l'emploi
- Souligner que l'augmentation de la part de légumes dans l'assiette permet de soutenir la décarbonation de son alimentation

## 3 Favoriser l'accessibilité et la disponibilité de nos légumes pour tous les français

- Renforcer l'accessibilité des légumes en conserve et surgelés aux populations les plus modestes grâce à des dispositifs appropriés comme les chèques alimentaires
- Attribuer la juste place à nos légumes dans les cahiers des charges de la restauration collective par la reconnaissance des démarches qualité et environnementales

## 4 Renforcer l'attractivité de la filière pour assurer sa pérennité

- Valoriser les métiers de l'agriculture et de l'agroalimentaire dans les enseignements
- Inscire dans les programmes de formation des agriculteurs les multiples bénéfices de la production des légumes, cultures complémentaires de diversification au sein des exploitations

# 5

## Accélérer l'innovation pour soutenir la transition agroécologique de nos productions

- Développer massivement le soutien à la recherche appliquée conduite par la filière : biocontrôle, agriculture de précision, agroéquipement, recherche variétale, plantes pièges,...
- S'assurer de l'accessibilité réelle des fonds publics alloués pour la R&D aux structures techniques de la filière, nos surfaces cultivées étant souvent trop limitées pour motiver des programmes d'envergure de la part des acteurs de la recherche publique et privée

# 6

## Construire une politique de l'eau pour faire face au changement climatique

- Faciliter les projets de stockage de l'eau
- Sanctuariser des volumes d'eau dédiés à la production et à la transformation légumière pendant la saison, notamment en été
- Soutenir les investissements dédiés au recyclage et à la réutilisation des eaux industrielles

# 7

## Protéger les cultures : les mêmes moyens disponibles pour tous au sein de l'UE

- Proscrire les distorsions de concurrence en empêchant la surtransposition, ou le devancement, réglementaire français
- Allouer les moyens humains et financiers aux services de l'État en charge de la santé des végétaux afin de respecter les calendriers d'évaluation définis par la réglementation européenne et accélérer l'accès à des solutions plus respectueuses
- Soutenir le financement d'essais de nouvelles d'Autorisation de Mise sur le Marché (AMM) dans les programmes d'expérimentation interprofessionnels dès lors que les substances (biocontrôle et synthèse) ont fait l'objet d'une ré-approbation
- Généraliser l'accès aux procédures simplifiées d'AMM pour toutes les cultures légumières en France
- Imposer aux agences d'évaluation des Etats Membres un processus harmonisé pour l'évaluation des produits de protection des cultures
- Supprimer le statut d'état bizonal de la France en faveur d'une seule zone d'évaluation des résidus (France : seul Etat bizonal de l'UE)

# 8

## Simplifier et accélérer les procédures administratives, adapter la réglementation du droit du travail aux besoins d'agilité et de flexibilité de la filière

- Assouplir le dispositif de bonus-malus pour les contrats courts afin de prendre en compte la saisonnalité de l'activité de la filière
- Autoriser une souplesse dans l'organisation du travail, dans le respect d'accords réciproques, pour répondre aux contraintes de récolte dictées par le climat et la maturité des légumes

**Soutenir et défendre la filière des légumes en conserve et surgelés au niveau français et européen, c'est agir pour la contribution à la souveraineté alimentaire du pays, pour le bon équilibre nutritionnel et la santé des français et pour la décarbonation de leur assiette.**

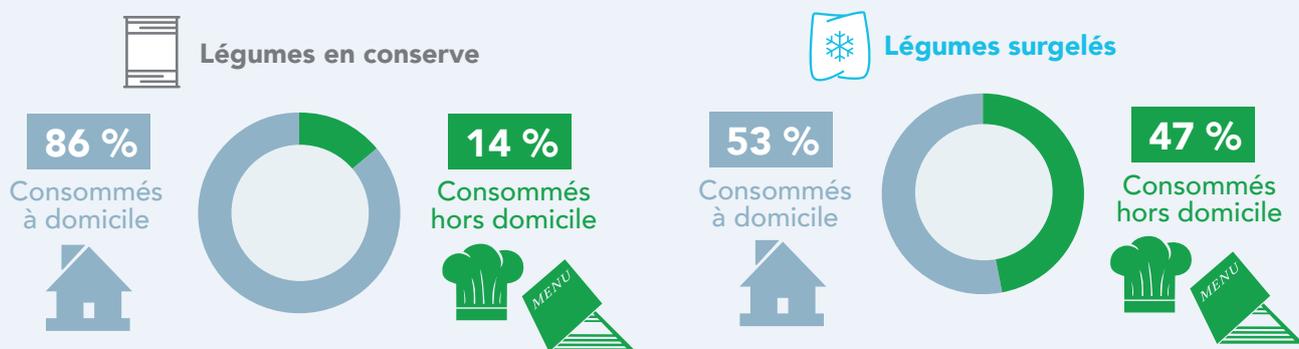


# CHIFFRES CLÉS



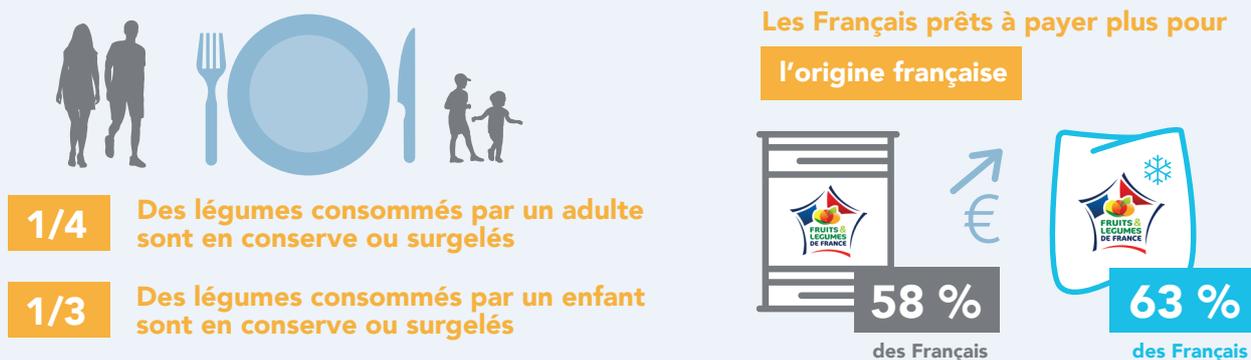
Source : UNILET

## Débouchés en France : des répartitions différentes selon les modes de conservation



Source : Panel Kantar / GiraFoodservice - Moyenne des achats en volume en 2016-2020

## Des produits du quotidien : consommés en conserve par 97% des foyers et en surgelé par 82%



Source : Panel Kantar, Pénétration 2021 - Crédoc CCAF 2019 - Etude CSA pour Unilet 2020

## Balance commerciale : un solde déficitaire



Source : TradeDataMonitor, hors maïs doux 2020

**UNILET** est l'interprofession française des légumes en conserve et surgelés. Elle rassemble les organisations de producteurs de légumes représentées par le Cénaldi (association d'organisations de producteurs) et les industriels représentés par le groupe légumes de la Fédération française des Industries d'Aliments Conservés (FIAC).

L'interprofession défend les intérêts de la filière, met en œuvre des actions d'intérêt général pour l'évolution responsable de ses productions, la valorisation de ses pratiques et produits. Elle est l'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics.

44, rue d'Alésia  
TSA 21443  
75158 PARIS CEDEX 14

01 53 91 44 44  
contact@unilet.fr  
legumes-info.fr